24e ANNÉE N° 2135 PARAIT LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

ILLETTRÈS

Sous le titre *Les Illettrés*, M. Edouard Petit a publié dans un récent numéro du *Radical*, du 13 août, un article bien instructif.

Il constate que le contingent de 1906 a fourni 17.130 illettrés, ou demi-illetrés, c'est-à-dire ne sachant ni lire ni écrire, ou sachant lire mais ne sachant pas écrire.

M. Edouard Petit nous apprend ou nous confirme qu'on est obligé de conduire des soldats dans les cours d'adultes pour y apprendre l'alphabet.

M. Edouard Petit n'est pas un vil folliculaire. C'est un inspecteur général de l'enseignement primaire, qui n'a pas ménagé sa peine pour toutes les œuvres post-scolaires. Il sait, autant qu'homme de France, ce que peut-être la scolarité de l'école primaire, et il serait plus porté à exagérer qu'à diminuer les résultat de l'enseignement soi-disant obligatoire.

La vérité, que tous les initiés sont unanimes à constater, c'est que la fréquentation scolaire n'est nullement assurée.

Pourquoi ? Des recherches longues et compliquées ne sont pas nécessaires pour établir.

M. Edouard Petit en fait enfin l'aveu.

« La loi sur l'obligation n'est pas appliquée, parce qu'elle n'est pas applicable. »

Et pourquoi n'est-elle pas applicable ? Oh ! cela est fort simple. M. Edouard Petit le révèle à ceux qui pourraient encore ne pas s'en douter :

« Jamais un maire, jamais les membre d'une commission scolaire — qui sont pour la plupart des élus — ne condamneront des pères de famille qui sont des électeurs :

« La preuve en est que les commissions scolaires existent de moins en moins. »

Et M. Edouard Petit conclut ainsi :

« La loi est à refaire, qui est défaite par les mœurs, dont l'application est rendue impossible par la mentalité de ceux qui ont à en assurer l'exécution. »

Il serait difficile de ne pas souscrire à cette conclusion. Elle implique bien entendu que les élus de différentes sortes et de différents grades, ne pourraient, avec la loi nouvelle, intervenir pour soustraire les délinquants aux pénalités légères ou lourdes qu'ils auraient pu encourir. Sans quoi, toutes les précautions prises seraient illusoires, n'auraient d'effet que de renforcer l'influence électorale des élus et par suite d'accroître le mal.

M. Edouard Petit est naturellement partisan fort ardent des cours d'adultes ; c'est lui qui les a créés, du moins développés. Il estime que s'ils n'existaient pas, le nombre des illettrés seraient formidable. Il est fort disposé à ce qu'ils soient rendus obligatoires, mais avec un bon sens, qui n'est malheureusement pas aussi commun qu'on pourrait le croire, il convient qu'avant de décréter l'obligation de l'éducation post-scolaire, il serait nécessaire d'obtenir l'obligation scolaire.

Les familles assurées de l'impunité, prennent, écrit-il, toute licence, violent ouvertement la loi. Le système de la douceur, de la temporisation a fait ses preuves. La répression s'impose.

L. B.

Félibres et Paul Arène

Voici le jour d'allégresse, où le peuple des félibres et des cigaliers, au bruit des rimes sonores et des longs tambourins, s'en vient pélériner dans les lieux où naquit le poète Paul Arène.

Les uns parlent la langue d'oïl ; les autres, les langues d'oc ; mais tous, malgré la diversité des idiomes, sont également les fils poétiques de la *Gueuse parfumée*.

Car, c'est par leur valeureux effort, que son dialecte s'est érigé en langue classique, que ses chefs d'œuvre ont passé les mers lointaines, que l'antique beauté de son sol a acquis un renom universel.

A ces dévoués ouvriers de la grandeur provençale, nous souhaitons la bienvenue, comme chez les Grecs, aux Aèdes divins. Sympathiques spectateurs de la « Fréirié Provençale », nous communierons avec eux, dans la glorification de l'art provençal et de son triomphant disciple local, Paul Arène.

Ce fils de notre sol arrivé à la notoriété par le labeur obstiné autant que par les dons naturels fut longtemps inconnu ou plutôt méconnu de la masse de ses compatriotes exclusivement préoccupés de la conquête du pain quotidien et des besognes vulgaires de l'existence.

Mais, ces temps d'ignorance ont fui devant le besoin de clarté de l'humanité contemporaine. Devenu sensible aux choses de l'art, le travailleur sisteronnais a su trouver, dans une meilleure organisation de sa vie, le temps de lire, parmi d'autres œuvres, *Domnine, la Chèvre d'or, le Canot des six Capitaines, les admirables Contes*.

Guidé par de bons juges, il a apprécié le style si naturel et si pur de Paul Arène, le charme de sa poésie toute païenne ; il a senti, sous l'innocence des mots, l'ironie légère ; il a enfin aperçu, dans le courant de l'œuvre, le reflet puissant de la la vie sociale, de la psychologie populaire de tout le paysage de Sisteron.

Dès lors, la nature extérieure est devenue sa compagne intellectuelle ; l'âme provençale lui est apparue comme une réalité objective qui flotte dans la chanson des sources et dans le cri des cigales, dans le frémissement de l'herbe et dans le murmure des vents, dans tous les lieux enfin où s'épanouit son existence de plein air.

En créant ainsi entre l'homme et la terre d'intimes correspondances, Paul Arène enchaînait le sisteronnais à sa ville natale ; il lui donnait des raisons précises de s'y plaire et de l'aimer, et s'il était absent de la désirer sans cesse.

Ayant chanté de tout temps la Provence et suscité par leurs chants des sentiments analogues dans l'âme de leurs compatriotes, les félibres ont rendu souveraine la passion du terroir provençal ; ils ont créé la solidarité morale qui s'affirme aujourd'hui dans l'émotion commune, faite de tendresse patriotique aussi bien que de sensibilité artistique.

A Paul Arène, à tous ceux qui l'on précédé ou suivi dans le félibrige, égalé ou dépassé dans l'amour de la Provence et dans l'expression de son génie, les Provençaux sisteronnais dédient le témoignage émue de leur commune admiration.

A. BOUGEREL.

Les fêtes de Sisteron

La grande manifestation artistique qui va se dérouler dans les décors féériques des lampions et des oriflammes, les 13, 14 et 15 septembre, attirera certainement dans notre pittoresque Sisteron les muses et les lyres exaltant la gloire de la Provence et chantant avec les cigales l'immortalité de Paul Arène.

La ville de Sisteron s'apprête à tenir le IVe Congrés de la Freirié provençale, sous la présidence d'honneur des ministres de l'Instruction publique, de l'Agriculture et du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; elle s'apprête également à fêter par la pose d'une plaque commémorative, la gloire de l'un de ses enfants, qui, parti de la glèbe comme nous tous, a atteint, par ses seuls moyens, au plus haut faite de la littérature.

Le félibre Paul Arène, dont le buste a déjà reçu la consécration officielle de la part de ses admirateurs personnels, va de nouveau avoir les honneurs de la fête et, à cette occasion un grand nombre de nos lecteurs nous ont priés de rééditer de brèves notes biographiques sur Arène.

Tout d'abord nous dirons que faire la biographie de l'illustre poète n'est pas chose facile pour nous qui l'avons connu à peine, mais *Sisteron-Journal* fut un peu son confident. A ses moments de loisir, inspiré par la solitude des Oulettes ou bien encore égayé par le gazouillement du Mardaric, Arène y apportait de la copie. C'est donc dans *Sisteron-Journal* que nous puiserons. Sa biographie ! Arène, ne l'a fait il pas dans son *Jean des Figues* (1) lorsqu'il dit :

« Je vins au monde au pied d'un figuier, il y a vingt-cinq ans, un jour que les cigales chantaient et que les figues-fleurs, distillant leur goutte de miel, s'ouvraient au soleil et faisaient la perle. Voilà, certes, une jolie façon de naître, mais je n'y eus aucun mérite,

« Aux cris que je poussais (ma mère ne se plaignit même pas, la sainte femme !) mon brave homme de père, qui moissonnait dans le haut champ, accourut. Une source coulait là près, on me lava dans l'eau vive ; ma mère, faute de langes, me roula tout nu dans son fichu rouge ; mon père, afin que j'eusse plus chaud, prit pour m'emmailloter, une paire de chausses terreuses qui séchaient pendues aux branches du figuier ; et comme le jour s'en allait avec le soleil, on mit sur le dos de notre âne Blanquet, par dessus le bât, les deux grands sac de sparterie tressée ; ma mère s'assid dans l'un, mon père me posa dans l'autre, en même temps qu'un panier de figues nouvelles, et c'est ainsi que je fis mon entrée à Cantaperdrix, par le portail Saint-Jaume, au milieu des félicitations et des rires, accompagnés de tous nos voisins que le soir chassait des champs comme nous et perdu jusqu'au cou dans les larges feuilles fraiches dont on avait eu soin de couvrir le panier. »

Ses débuts dans la littérature sont marqués par une piéce en vers en un acte : *Pierrot héritier* qui suffit à le faire connaître dans le monde littéraire. En 1870, parait *Jean des Figues* considéré comme son chef-d'œuvre. Après avoir collaboré à plusieurs grands journaux de Paris, il donne en 1873, à l'Odéon, *Comédiens errants*, qu'il fait suivre par le *Duel aux Lanternes* tous deux obtinrent un égal succès. En 1875, après une représentation de l'une de ses pièces au théâtre français il livre aux fins gourmets la *Gueuse parfumée*. Plus tard, en collaboration avec Alphonse Daudet, il fait représenter deux opéra-comiques : *Char* et *Les Deux augures ;* vient ensuite toute la série de ses romans *Domnine, La Chèvre d'or, La vraie tentation de Saint-Antoine, le Canot des six capitaines*, puis *les Contes en cent lignes, Frisquet et Frisquette*. Arène publia également dans l'*Armana prouvençau* de fort belles piéces en compagnie des félibres Mistral, Aubanel et Félix Gras.

Notre illustre poète n'était pas un homme politique, c'était au plus un penseur libre, rêvant aux belles choses de son pays. Poète non exclusif, il cultivait aussi la chanson, et très volontiers, le verre en main, selon la coutume, il la chantait aux convives qui l'applaudissaient toujours. Parmi toutes, une, eût son heure de célébrité : *Le Midi bouge*. Arène l'affectionnait particulièrement parce qu'elle lui rappelait son jeune temps et ses camarades. Il l'a créa, un soir en bruyante compagnie, autour d'une table qui bientôt allait se couvrir de mets délicieux ; c'était en 1870, aux heures les plus tragiques de la guerre, chaque département envoyait ses mobiles à la frontière, les Basses-Alpes fournit les siens, il manque un refrain de marche alerte et héroique comme eux, Paul Arène change sa plume contre le sabre et la vareuse de capitaine, en qualité de poète-soldat il lui convient de créér cette marche guerrière, il l'improvise et le repas terminé vingt poitrines entonnent le Midi bouge, ce Midi bouge que les parisiens ont cruellement raillé lors des derniers évènements du midi. Cette *Marseillaise*

(1) Librairie Charpentier, Paris.

© VILLE DE SISTERON

sisteronnaise fut le chant du départ des mobiles bas-alpins, ils la chantèrent jusqu'à Lyon, alertes et cranes.

Cependant pour le venger des railleries le "Midi bouge" eût les honneurs de la musique, le maëstro Marneffe en fit l'orchestration grandiose et énergique que les félibres entendirent en 1897 et que les représentants du gouvernement entendront demain.

Ceux qui fredonnent le Midi bouge le connaissent mal, une réhabilitation s'impose, nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant quelques strophes du Midi bouge.

Bismarck devant Paris
Disait à moitié gris :
« La France est morte :
Son pauvre corps est seul.
Forçons la porte
Et volons son linçeul ! »
Un, deux, le Midi bouge,
Tout est rouge,
Un', deux !
Nous nous f...., bien d'eux.

Bismarck a du mépris
Pour nos pantalons gris.
Vive la France !
Faisons le sang jaillir
Et sans garance
On saura le rougir.
Un', deux, le Midi bouge, etc.

La baïonnette est à....
Teignons-la, plongeons-la
Froide et profonde
Dans le flanc des uhlans
Et la chair blonde
Des grands cuirassiers blancs,
Un', deux, le Midi bouge, etc.

Demain sur leurs tombeaux
Les blés seront plus beaux !
Formons nos lignes
On aura cet été
Du vin aux vignes
Avec la liberté !
Un', deux, le Midi bouge, etc.

Qui veut des ducs, des croix
Des casques, des rois
Qui veut des couronnes.
Qui veut la moitié du trône
Berlinois, badois, saxons-bavarois.
Un', deux, le Midi bouge,
Tout est ronge,
Un, deux !
Nous nous f..... bien d'eux !

Telles étaient les récréations innocentes de ce grand esprit, gai, vif et galeijairé, Paul Arène, honneur des lettres provençales et de Sisteron.

PASCAL LIEUTIER.

Chronique Locale

SISTERON

Les fêtes dont nous mentionnons le programme ci-dessous, s'annoncent comme devant être brillantes, tant par le nombre que par la variété des invités.

Déjà, depuis quelques jours, une grande animation règne dans nos rues, nombre de parents, d'amis viennent de loin, ce qui nous fait présager une affluence énorme.

A tous, nous souhaitons la bienvenue, aux félibres, aux cigaliers, aux artistes littéraires, à tous ceux qui de près ou de loin viennent réhausser de leur présence cette manifestation littéraire et artistique.

VILLE DE SISTERON

FÊTES ARTISTIQUES

des 12, 13, 14 et 15 Septembre 1908 données sous la Présidence d'Honneur de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et de l'Agriculture et de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts par le *Syndicat de la Région Sisteronnaise*, et l'*Ecole de la Durance*, sous le patronage de la Municipalité.

Samedi 12 septembre : Exposition et Concours Agricoles, avec une subvention de M. le Ministre de l'Agriculture, 1500 francs de prix. Retraite aux flambeaux.

Dimanche 13, à 8 heures du matin : Distribution de Secours aux Indigents ; à 10 h. du matin : Arrivée de la *Freirié Provençale*, des *Sylviculteurs de Provence*, de la *Société Scientifique et Littéraire* des Basses-Alpes ; Réception des Ministres et des Elus du département ; Défilé du cortège officiel de la Gare à la Mairie, avec le concours de la Musique du 55e de ligne, des *Tambourinaïres de Santo-Estello* et des *Touristes des Alpes* ; à 11 h., à la Mairie : Tenue du IVe Congrès de la *Frèirié Provençale* ; à 1 h. 1/2 : Pose d'une plaque commémorative sur la Maison natale de Paul Arène, Traverse de la Place ; Concert ; à 2 h. 1/2 : Grand défilé en Musique ; à 3 h. Cours Paul Arène : *Fêtes Félibréennes*, sous la présidence de M. Jean Monné, félibre majoral, Président de la Fréirié Provençale ; *Cour d'Amour*, tenue par la gracieuse Reine, désignée par les Félibres et ses compagnes ; Jeux floraux ; Distribution des récompenses du Concours littéraire ; Exécution vocale et instrumentale avec le concours de Mme Roux-Parassac, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique de la *Cantate à Paul Arène* primée au Concours ; Concert par la Musique du 55e de ligne et les Tambourinaïres ; à 5 heures, Place du Tivoli : *Fête de l'Arbre*, sous la présidence d'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture, avec le concours de l'Administration des Forêts, du Touring-Club de France, du Syndicat Forestier de France, de l'Association des Sylviculteurs de Provence et de M. Roux-Parassac, le célèbre barde alpin ; Distribution des récompenses ; Chants, Poëmes, Concert ; à 6 h. : Visite du tombeau de Paul Arène ; à 7 h. : Grand banquet officiel ; à 9 h. : Brillante fête de nuit, Retraite aux flambeaux par les musiques, Concours d'illumination, Embrasement de la citadelle, Brillant feu d'artifice, Concert par le 55e de ligne et les Tambourinaïres, Grande Farandole Provençale, Bal à grand orchestre, Place de la Mairie.

Lundi 14, à 10 h. du matin, Rue Saunerie : Jeux divers (100 francs de prix) ; à 2 h., Cours Paul Arène : Grand festival musical ; à 3 heures : Courses de bicyclettes ; à 9 h., Rue Saunerie : Concert ; à 10 h., Bal à grand orchestre.

Mardi et mercredi 15 et 16 : Grand concours de boules, Cours St-Jaume, entrée 2 fr. : 1er prix 150 fr. et la moitié des entrées ; 2e prix, la moitié des entrées ; Excursion en cars-alpins aux environs de Sisteron organisée par le Syndicat d'Initiative ; à 9 h., Rue de Provence : Bal à grand orchestre.

N. B. — Des faveurs spéciales seront accordées pour toute la durée des fêtes à MM les Forains. Le jet des pétards, fusées, est absolument interdit.

Le Capiscol de l'Ecole de la Durance,
A. HONDE.

Le Président du Syndicat d'Initiative
A. CLERGUE

Le Maire,
H. GASQUET,
Conseiller Général

Nouvelles diverses. — M. Magnien, inspecteur de l'agriculture de la septième région a Dijon, a été délégué pour représenter le ministre de l'Agriculture aux fêtes qui seront données à Sisteron les 12, 13, 14 et 15 septembre courant, en l'honneur de Paul Arène.

— M. Brunet, garde général stagiaire à la Motte-du-Caire, a été nommé, sur place, garde spécial des Eaux et Forêts.

Voirie. — Par les soins du service municipal, un grand nettoyage des rues, andronnes et carrefours a eu lieu dans le courant de cette semaine, à l'occasion des fêtes qui vont avoir lieu chez nous.

C'est avec plaisir que nous voyons s'opérer ce travestissement, car certainement si nos rues conservent leur aspect de propreté jusqu'au départ des visiteurs, l'impression qu'ils emporteront de leur séjour parmi nous ne sera que plus favorable au bon renom de la ville.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal ayant décidé la création d'un nouveau poste de cantonnier ; les intéressés sont priés de déposer leur demande au secrétariat de la mairie.

Le **Comité des Fêtes** de Sisteron rappelle au public :

1° Qu'un certain nombre de chaises et de bancs seront à la disposition du public à la cérémonie de la Cour d'Amour, qui aura lieu à 3 h., Cours Paul Arène.

Prix des chaises, 1 fr. ; prix d'une place sur un banc, 50 centimes.

On peut prendre des places en location dès aujourd'hui. S'adresser à M. Clergue, libraire ou à M. Lieutier, président du Cercle Républicain.

2° Que les souscriptions pour le banquet sont fixées à 4 fr 50 et que la liste est déposée chez MM. Clergue et Colombon, coiffeur, où l'on peut s'inscrire.

3° Qu'un concours d'illumination et de pavoisement aura lieu le dimanche, et que des prix et récompenses seront accordés aux maisons les mieux décorées.

P.-L.-M. — *Service spécial les dimanche 13 et lundi 14 Septembre 1908.* — La Compagnie des chemins de fer P.L.M ; a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion des fêtes qui auront lieu à Sisteron du 12 au 15 septembre 1908, le train ci-après désigné, transportera des voyageurs de toutes classes, les 13 et 14 septembre, entre Veynes et Sisteron.

HORAIRE

Veynes	départ	5 h.	20	matin
Pont de Chabestan	—	5	46	—
Serres	—	6	19	—
Eyguians Orpierre	—	6	49	—
Laragne	—	7	25	—
Mison	—	7	55	—
Sisteron	arrivée	8	25	—

A l'occasion de ces fêtes, les coupons retour des billets d'aller et retour délivrés pour Sisteron, en vertu du tarif spécial G. V. N° 2, à partir du 11 septembre, seront valables jusqu'aux derniers trains partant de cette gare dans la journée du 16 sept.

Avis important. — Madame NER-FERRARY, prend comme pensionnaires quelques élèves désirant suivre les cours de l'école primaire supérieure dont l'éloge n'est plus à faire. Pension particulièrement recommandée pour jeunes filles de santé délicate. Soins maternels. Prix modérés.

ETAT-CIVIL
du 5 au 11 Sept. 1908

NAISSANCES

Thieux Suzane-Rose.
Coutton Yvone Joséphine.

MARIAGE

Entre M. Petit Henri-Joseph et Mlle Latil Suzanne-Marie,
Entre M. Autran Adolphe, cordonnier et Mlle Long Zélie-Marie,

DÉCÈS

Sacall, sexe-féminin (mort-né)
Blanc Marie-Elisabeth épouse Magnan, 61 ans.

Je DÉSIRE ACHETER dans les Basses-Alpes Propriété d'agrément bien située, communications faciles, endroit sain. Prix indifférent.

Ecrire. Docteur BRIET, 17 bis rue d'Arcueil à Chatillon-sous-Bagneux, (Seine).

GRANDE REVUE Mensuelle, Politique, Commerciale, Littéraire, Maritime, Sportive et Financière demande Rédacteurs correspondants, très beaux avantages ; écrire avec référence Secrétaire Renommée, 10, Rue de Lancry, Paris, joindre timbre réponse.

Aux Oppressés

En toute saison, les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés ; aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux, de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10. adressé à M. Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris.

Les Vendanges et la chasse

"*LA VIE A LA CAMPAGNE*". la grande Revue illustrée publiée par la Librairie Hachette, sous la direction de M. Albert Maumené, fait paraître le 15 septembre son numéro spécial d'Automne. C'est d'abord une étude vivante et instrutive qu'accompagnent de superbes photographies sur ***les Vendanges en Charente***. Au moment où chasseurs de tout genre et de tout âge parcourent la plaine et les bois, à la poursuite d'un gibier toujours plus rare, *La Vie à la Campagne* multiplie pour eux les Conseils : ***Organiser et conduire les Battues***, seul mode de chasse fructueux mais nécessitant tant de tact et de délicatesse ; ***Un Rendez-vous de Chasse en Beauce***, le plus coquet et le plus pratique pavillon pour chasseurs qu'on ait jamais construit à un prix aussi faible ; ***la Boîte à Cartouches***, permettant de loger tout son matériel ; ***le Braque Dupuy***, merveilleux Chien de Chasse ; ***la Maladie des chiens***, etc.

A ces articles viennent s'en ajouter d'autres de saison sur les jardins et les champs, sur la ferme et ses animaux : ***Culture du Bégonia Rex, Installation d'un fruitier, Ce que doit être le tracteur automobile agricole, la Pêche et les Poissons en Automne, le Rucher en Septembre, l'aide-Mémoire de l'agriculteur et de l'éleveur, la Protection des Animaux domestiques***, etc.

Elle continue aussi les Visites aux Demeures de campagne par la monographie admirablement illustrée du *Château et du Parc de la Robertsau*, en Alsace, à Mme la Comtesse de Pourtalès, et où se donnent chaque année des Chasses célèbres,

Ainsi, *la Vie à la Campagne*, qui s'est placée au premier rang des belles publications utiles et s'est affirmée immédiatement comme l'*Unique Revue pratique avant tout*, par son enseignement sans pareil, par le texte et par l'image, et la plus belle des Revues par la beauté de ses incomparables illustrations, se prépare à entrer dans sa troisième année par un numéro hors de pair.

Le numéro spécial d'Automne de ***la Vie à la Campagne*** est en vente à la Librairie Hachette et chez tous les Libraires au prix de 1 franc.

L'âje d'admission au Certificat d'études

Ortografe simplifiée

Dans la séance du 2 avril, la Chambre a adopté sans discussion une proposition de loi de M. Ferdinand Buisson et de plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi du 20 mars 1882 relative à l'obligation de l'enseignement primaire. Nulle explication complémentaire n'ayant été fournie sur la nature de la modification ainsi faite, l'information a passé à peu prés inaperçue. Ele mérite cependant d'être signalée et conplétée, car la réforme qu'èle a somairement indiquée, intéresse les familles dont ies enfants reçoivent l'instruction primaire, ainsi que les institeurs et les institutrices.

Cète proposition vise à chanjer une des rares dispositions encore en vigueur de la loi de 1882. Il s'ajit de l'âje d'admission aus examens du certificat d'études. Jusqu'ici, les candidats au petit diplôme primaire étaient admis à se présenter pourvu qu'ils ateignissent onze ans au 1er octobre de l'année de l'examen. Dorénavent, et cela après la seconde lecture du nouvel ariicle 6 à la Chambre et son adoption, qui n'est pas douteuse, par le Sénat, la condition d'âje sera reculée d'un an. Voici le texte voté le 2 avril :

« Le certificat d'études primaires est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants ateignant l'âge « douze ans » dans les cours de l'année où l'examen est subi,

Cète question du rélèvement de l'âje requis pour l'obtention du certificat d'études était soulevée depuis longtemps. La Ligue de l'enseignement l'avait maintes fois étudiée, et dans de nombreux Congrés s'étaient prononcée en faveur de la solution aujourd'hui acquise. Plusieurs Amicales d'instituteurs avaient émis un vœu identique.

Le droit acordé aus enfants de se présenter dès l'âje de onze ans à l'examen et de quitter l'école au cas de réussite, deus ans avant la limite (treize ans) de l'obligation scolaire, amenait, d'une part, un certain abaissement du niveau de l'examen même, et d'une autre, l'abandon prématuré des études par des enfants hâtivement préparés à l'épreuve de sortie. On est en droit d'espérer que la disposition nouvèle fera disparaître ce double inconvénient avec les conséquences qu'il entraine.

(Bulletin de la Ligue,)

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Félix THÉLÈNE
AVOCAT-AVOUÉ
Successeur de Mes Gassier et Estays
58, Rue Droite, 58,
Sisteron (Basses-Alpes)

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Sisteron le douze mai mil neuf cent huit, enregistré.

Au profit de Monsieur **Reynud** Joseph, représentant de commerce, domicilié et demeurant à Sisteron.

Contre la dame **Eysseric** Claire, épouse **Reynud**, sans profession, domiciliée de droit à Sisteron avec son mari, actuellement demeurant à Bonnieux, à la Seyssière (Vaucluse).

Il a été extrait ce qui suit :

« Le Tribunal Civil de Sisteron, « après en avoir délibéré, donne dé- « faut contre la dame **Eysseric** « Claire, faute de comparaître et d'a- « voir constitué avoué, et pour le « profit prononce le divorce entre les « époux **Reynud-Eysseric**, aux « torts de la dame **Eysseric**, et la « condamne aux dépens. »

Ce jugement a été signifié à la dame **Eysseric** Claire, par exploit du premier juin mil neuf cent huit de Me Paul **Fauque**, huissier prés le Tribunal Civil d'Apt, demeurant à Bonnieux (Vaucluse), enregistré.

Sisteron, le 9 Septembre 1908.

F. THELÈNE.

Etude de Me TURCAN
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le **Dimanche vingt-cinq octobre** mill neuf cent huit à **deux** heures du soir en l'étude

Ie D'un

GRAND
DOMAINE

de rapport et d'agrément, situé commune de **Sigoyers** à dix kilomètres de Sisteron et un kilomètre de Thèze, comprenant : maison de maître meublée, douze pièces, caves, écurie, remise, jardin arrosable, terrasses, ombrages, eau de source, salle de bains, pêche et chasse.

Et d'une
VASTE et BELLE FERME

de rapport indépendante avec les capitaux.

Contenance totale **91** hectares.

Mise à prix, meubles et capitaux compris : **Cinquante cinq mille** fr. ci.... **55.000 fr.**

Meubles non compris **50.000 fr.**

IIe. — d'une
MAISON

à Sisteron rue de l'horloge.

Mise à prix : **Cinq mille** francs, ci.... **5000 fr.**

IIIe. — D'un
PRE

sis à Sisteron, quartier du Plan de la Baume.

Mise à prix : **Six-mille cinq-cent** francs ci... **6.500 fr.**

Pour renseignements s'adresser à Me **Turcan,** notaire à Sisteron, dépositaire du cahier des charges, et pour visiter à l'économe de l'hospice de Sisteron.

Pour extrait :
TURCAN.

A vendre ou à louer
PRÉSENTEMENT

à Sisteron (Basses-Alpes) un **domaine** de 65 hectares situé entre la route de Gap et la Durance avec gros capitaux. Prix 6 centimes le mètre carré. Facilités d'agrandissement de 100 hectares au prix de 5 centimes le mètre carré attenant.

S'adresser à M, Charles Gueyrard à Sisteron.

LA HERNIE

La Méthode "CLAVERIE" de Paris est la seule qui doit être adoptée pour Soulager et Guérir cette infirmité

Tous nos lecteurs connaissent la réputation universelle acquise par M. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris.

Des milliers de personnes habitant notre contrée ont été soulagées et guéries grâce à l'intervention bienfaisante de cet éminent praticien, dont l'incomparable méthode est sans rivale au monde,

Aussi c'est toujours avec le même plaisir que nous pouvons annoncer son arrivée dans notre région à tous ceux qui attendent avec impatience sa venue, assurés, qu'ils sont de trouver, grâce à l'application de ses merveilleux appareils **brevetés, imperméables** et **sans ressort**, et aux conseils de sa haute expérience poofessionnelle, un soulagement immédiat à leurs souffrances.

Que tous ceux de nos lecteurs et de nos lectrices atteints de **Hernies, Efforts. Descentes, Déplacements des organes**, ne manquent donc pas de se rendre auprès de M. CLAVERIE qui recevra les malades, de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à :

Manosque, *lundi 21 Sept, Hôtel de la Poste.*
Digne, *mardi 22 Hôtel Rémusat.*
SISTERON, *mercredi 23, Hôtel des Acacias,*

Tous nos lecteurs qui en feront la demande à M. CLAVERIE, 234, Faubourg St Martin à Paris, recevront gratuitement son magistral **"Traité de la Hernie"**

LECTURES POUR TOUS

Parisiens célèbres ou Parisiennes à la mode, comment nos contemporains les plus fameux passent ils leurs vacances ? C'est ce que nous révèlent les **Lectures pour Tous** dans un des articles que contient leur numéro de **Septembre.**

Quelle variété dans l'ensemble de cet attrayant numéro ! Un roman passionnant, une nouvelle dont l'auteur, s'inspirant des récents progrès de l'aviation, nous fait assister au plus tragique drame aérien qu'on puisse recevoir, voilà pour ceux qui aiment les œuvres d'imagination. Etes vous, au contraire, épris de documentation précise ? Aimez-vous les articles dont chaque page, par le texte et l'illustration, instruit, frappe ou renseigne ? Voyez quelle diversité d'articles de ce genre vous offre le sommaire du numéro de septembre :

Monsieur de Charrette : les Derniers jours d'un chef vendéen, par G. LENOTRE. — *Nos Célébrités aux champs. — De l'air pour Paris qui étouffe ! — Le P.-L.-M. célèbre son cinquantenaire. — L'oiseau rouge,* nouvelle. — *Officiers au berceau. — Un enlèvement sous Louis XIII,* roman par Maurice MAINDRON. — *Nos bons chasseurs,* dessins d'Abel FAIVRE. — *Les cordons bleus de la gamelle.* — **Actualités** : *Les grandes Fêtes athlétiques à l'Exposition de Londres. — La Lutte contre la tuberculose. — Au Congrès de Washington, — Une île vient de disparaître.*

Abonnements : Un an, Paris, 6 fr. départements, 7 fr., Etranger, 9 fr. Le No 50 centimes.

Bulletin Financier

Bonnes nouvelles de New-York. Bonnes nouvelle aussi des bourses européennes,

Notre 3 0/0 est ferme à 97.05. La caisse achète 38.000 fr. de rente.

Fonds russes actifs. 5 0/0 1906 100.55; Consolidé 89.65 ; bons du Trésor 520. Extérieure espagnole 96.55. Turc 96.

Sociétés de crédit bien tenues. Banque de Paris 1539 , Lyonnais 1222 ; Comptoir d'Escompte 685 ; Société Générale 673 ; Banque Ottomane 716 ; Banque Franco-Américaine active à 470.

Chemins espagnols très fermes.

Obligations 5 0/0 Chemins de fer brésilien Victoria à Minas, avec un bon courant d'affaires à 442.

Obligation Port de Bahia ex-coupon de 11, 40, à 441.

Rio en recul à 1750. On annonce un acompte de 30 fr. 15 sur le dividende au lieu de 50 l'année dernière Nantes Butter bien tenues à 37.

Paul Fauchey

COMPOSITEUR,
un de nos maîtres les plus estimés,
est l'auteur de

Un Peu,
Beaucoup,
Passionnément,

Valse créée avec un éclatant succès par GERMAINE GALLOIS, au Théâtre des Variétés, dans la *Revue du Centenaire*

de la **Valse** Très Aimée
et de la Chanson Brésilienne,

les deux belles créations de la Princesse ESTELLE DE BROGLIE chantées par la Princesse dans toutes les grandes villes de l'Europe.

On lui doit aussi :

Canzonetta Napolitana,	Sérénade à l'amour,
Gaity-March,	Romance,
Pretty-Girl, *marche.*	Mélodrame,
Lydie-Gavotte.	Pastorale,

Feu Follet, *air de ballet.*

Les Œuvres de **Paul Fauchey**, éditées **par la Maison A. ZOOK, 29, Rue Bleue, à PARIS,** sont en vente chez l'Éditeur, **dans toutes** les Maisons d'éditions musicales et chez **tous les Marchands de musique de Paris** et de la Province.

Le Catalogue de la maison ZOOK, qui comprend **nombre d'œuvres de compositeurs en vogue**, est envoyé sur demande.

GRAND HOTEL VASSAIL
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
A. MARTEL, Chef de cuisine

Grande Salle pour Noces et Banquets. Plats sur commande. Service à prix fixe. Plats du jour à emporter. Service spécial les jours de foires et marchés.

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS *par an pour 10 poules*
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules.*
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU DE TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours

CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DEPOT ET VENTE : *Chez* **M. *GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les symptômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

DÉJEUNER DES CONVALESCENTS — GOUTER DES ENFANTS

Chocolat des Gourmets Trébucien

— pur Sucre et Cacao —

Se recommande par sa bonté aux personnes soucieuses de leur santé. — En vente à la Droguerie TURIN, Sisteron.

SISTERON-JOURNAL

est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Md de journaux, Place d'Armes.

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

GALERIES SISTERONNAISES

8. RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8

L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries.— Toiles, lingerie, mouchoirs

Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos. Flanelles. — Bonnetterie. — Corsets. — Dentelles.

Articles pour Trousseaux et achats de Noces.

Confections pour Hommes et Enfants

— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galeries Sisteronnaises**.

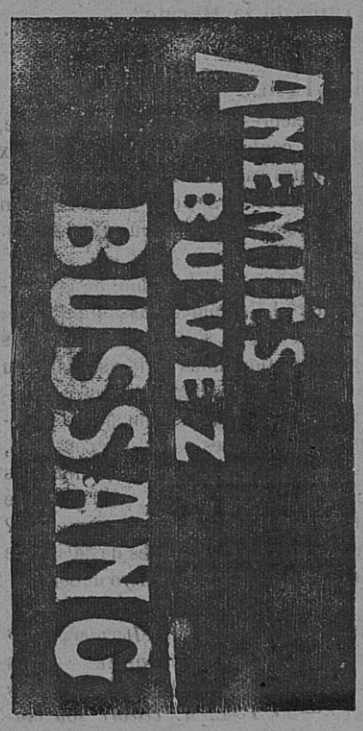

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

---

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON